Bordeaux, le vendredi 21 mai 2021

DÉCLARATION DU SNETAA-FO
À LA CAPA
« AVANCEMENT D'ÉCHELON ACCÉLÉRÉ » DES PLP

Monsieur Le DRRH,
Madame La Directrice du Personnel Enseignant,
Mesdames & Messieurs les Inspecteurs,
Mesdames & Messieurs les Chefs d'établissement,
Mesdames & Messieurs les Gestionnaires,

Chers Collègues,

Tout d'abord, nous souhaitons exprimer une nouvelle fois la frustration de ne pas pouvoir siéger en présentiel. Il est aujourd'hui possible de s'enfermer dans une salle de cinéma, et nous nous en réjouissons, mais pas de s'assoir autour d'une table pour travailler dans une salle dont toutes les fenêtres peuvent s'ouvrir… Situation bizarre… Mais en sommes-nous à quelques bizarreries près ? Les dernières en date concernent les décisions prises pour les examens… Bien sûr, dans ce contexte, il est difficile de trouver des solutions satisfaisantes, mais ne retenir que les 2 meilleures notes sur les 4 épreuves que vont passer nos élèves de Bac Pro, a démoralisé de nombreux collègues, notamment de Lettres-Histoire… Et que dire pour les CCF ? Y-a-t-il quelqu'un qui soit certain d'avoir bien compris ce que nous devons faire ? Le corps d'inspection va-t-il communiquer des consignes précises rapidement ? Oui, nous comprenons bien qu'il faudrait d'abord que cela soit clair pour eux… En attendant, les PLP continuent d'assurer leur mission et font passer les CCF pour l'intérêt des élèves…

Oui, depuis maintenant plus d'un an, nous devons faire régulièrement avec des injonctions contradictoires qui entraînent le désordre, alimenté en outre par des consignes régulièrement floues… Et quand on espère avoir des

précisions, cela devient parfois encore moins clair… Il faut que ces situations ubuesques, qui discréditent notre système scolaire, qui épuisent les professeurs et inquiètent les élèves cessent ! Elles nourrissent par ailleurs un vrai sentiment d'irrespect de notre profession. Et c'est un syndicat à l'écoute quotidienne des doléances et de la fatigue des enseignants qui s'adresse à vous pour vous alerter d'une usure des vocations accélérée ces derniers mois.

Concernant l'ordre du jour, c'est-à-dire l'avancement d'échelon accéléré de nos collègues qui ont eu un rendez-vous de carrière en 2019-2020, nous ne pouvons que continuer à déplorer la mise en place du PPCR (septembre 2017) qui ne permet qu'à un nombre infime de collègues de bénéficier d'une accélération de carrière (45 cette année, 58 l'année dernière et 55 l'année précédente contre plus de 400 en 2016). Et rappelons que cette accélération possible est limitée à 2 années maximum sur l'ensemble de la carrière.

Notons que cette année, pour la première fois, avoir un avis excellent ne garantit plus d'obtenir une accélération de carrière… Les collègues concernés vont donc rejoindre tous ceux qui avec un avis très satisfaisant vont être très en colère lorsqu'ils vont entendre qu'ils doivent encore attendre pour bénéficier d'un changement d'échelon… et donc d'une augmentation de salaire !

Comme l'année dernière, nous pensons donc surtout à tous les collègues qui ne bénéficieront pas de cet avancement accéléré alors qu'ils sont en droit d'attendre de la part de leur administration une reconnaissance particulière pour tout le travail qu'ils accomplissent quotidiennement avec énormément de conscience professionnelle, dans des conditions encore plus dégradées depuis plus d'un an.

Bien sûr, la plupart de nos collègues travaillent avant tout pour leurs élèves. Mais jusqu'à quand accepteront-ils d'être déconsidérés de la sorte par leur employeur ? Le message négatif envoyé à tous les collègues participe déjà à une démotivation généralisée si on en croit les retours que nous avons… Nous ne savons pas si tous les collègues PLP souhaitant quitter l'Education Nationale ne s'adressent qu'au SNETAA-FO, mais nous sommes obligés de constater qu'ils sont de plus en plus nombreux à venir vers nous pour envisager une rupture conventionnelle… Et de plus en plus nombreux à avoir un projet construit et viable leur permettant de franchir le pas. La situation, Monsieur le DRRH, est vraiment préoccupante !

Pour terminer, rappelons une partie des revendications du SNETAA-FO :

- **Augmentation du nombre de points d'indice pour chaque échelon**
- **Augmentation de la valeur du point d'indice**
- **Abrogation du jour de carence**
- **Abrogation du PPCR**

Nous vous remercions pour votre écoute.

Delphine Paillé, Lætitia Calbet, Florence Texier
Emmanuel Barbier, Marc Tuter, Frédéric Alser,
Eric Mouchet

Commissaires Paritaires Académiques
du SNETAA-FO